

COMMUNE DE VAUDEVILLE

Département des Vosges

PLAN LOCAL D'URBANISME



Prescrit par délibération du conseil municipal
du **06 septembre 2007**
Arrêté par délibération du conseil municipal
du **26 juin 2012**
Approuvé par délibération du conseil municipal
du **02 avril 2013**

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE



SARL HERREYE & JULIEN

Géomètres Experts Associés

Capital social de: 8000 €

1 rue de la Libération – BP20051 - 54203 TOUL cedex

Tél. : 03 83 43 12 14 - Fax. : 03 83 63 22 26

Bureau secondaire : 8, rue des Prêtres – 55140 VAUCOULEURS

Tél : 03 29 89 50 28 – Fax : 03 29 89 50 61

Courriel : herreye-et-julien@wanadoo.fr

3.g. La commune mènera des actions en vue de créer des cheminements doux.

4. Environnement, protection des milieux naturels et des paysages,

- 4.a. Protéger le paysage par un zonage adapté.
- 4.b. Protéger les zones humides.
- 4.c. Protéger les fossés, cours d'eau et leur berge en les rendant inconstructibles.
- 4.d. Maintenir et favoriser les zones de jardin en créant des zones dédiées et de transition entre la zone urbaine et les zones naturelles et agricoles.

5. Équilibre social de l'habitat,

- 5.a. Préempter pour l'achat de terrains ou de constructions à réhabiliter en vue de réaliser des logements conventionnés et/ou groupés.

6. Déplacements

La commune n'est pas confrontée à des problèmes de circulation.
Les moyens de circulation doux existants sont toutefois privilégiés.

7. Equipements,

- 7.a. Néant

8. Sécurité et salubrité publique,

- 8.a. Néant

